

L'INFO DU JOUR

« Rien ne justifie l'aide aux transports pour les étrangers sans papiers »

Valérie Pécresse (UMP), chef de file de l'opposition au conseil régional

Deux poids deux mesures, selon elle. Valérie Pécresse, l'ex-ministre du budget de Fillon qui se verrait bien prendre la place du socialiste Jean-Paul Huchon à la tête du conseil régional en 2015 dénonce l'aide aux transports dont bénéficient 125 000 étrangers en situation irrégulière en Ile-de-France... Alors même que certains Franciliens ne bénéficient d'aucune réduction.

Vous dénoncez ce que vous appelez un scandale dans les transports franciliens. Lequel ?

VALÉRIE PÉCRESSÉ. En épluchant le rapport Goasguen sur les bénéficiaires de l'aide médicale de l'Etat (AME), c'est-à-dire les étrangers en situation irrégulière, sans papiers, qui ont droit à l'accès à la santé gratuite, on constate qu'il y a 167 000 bénéficiaires en Ile-de-France au 1^{er} trimestre 2013. Pour ces personnes et leurs familles, la région prévoit une réduction de 75 % de leur abonnement sur les transports. Le conseil régional doit revoter aujourd'hui ce dispositif pour 2014. On n'imaginait pas un seul instant qu'il avait pris une telle ampleur : selon le Stif (Syndicat des transports d'Ile-de-France), les trois quarts des étrangers en situation illégale ont réclamé cette réduction, soit 125 000 personnes ! A l'arrivée, c'est une quasi-gratuité des transports pour les étrangers en situation irrégulière.



« Autant on comprend bien qu'un étranger en situation irrégulière puisse bénéficier des soins sanitaires d'urgence, autant je ne vois pas à quel titre il peut bénéficier de 75 % de réduction dans les transports », explique Valérie Pécresse.

Combien cette mesure coûte-t-elle à la région ?

Nous avons posé la question à Jean-Paul Huchon et on n'a toujours pas de réponse... Nous avons donc fait notre évaluation. Si ces bénéficiaires sont tous en zone 1 et 2, cela coûterait 75 M€ pour l'année dans le meilleur des cas. En zone 1 - 5, cela ferait 127 M€. Nous sommes probablement autour de 80-100 M€. C'est l'équivalent de ce qu'a coûté la dernière augmentation des tarifs aux Franci-

liens. Ça équivaut aussi à dix rames de trains neufs, à deux fois le plan bus prévu pour la grande couronne... Je suis donc pour la suppression de cette aide et je vais la demander.

Ne craignez-vous pas de stigmatiser les étrangers en situation irrégulière ?

Autant on comprend bien qu'un étranger en situation irrégulière puisse bénéficier des soins sanitaires d'urgence, — je suis pour le maintien de l'AME si elle est encadrée — au-

tant je ne vois pas à quel titre un étranger en situation irrégulière peut bénéficier de 75 % de réduction dans les transports. Si vous prenez n'importe quel habitant d'Ile-de-France, il a au mieux une prise en charge de 50 % de son passe Navigo par son entreprise. La plupart des demandeurs d'emploi et des travailleurs pauvres paient plein pot. Quelle est la logique de la région ? Je ne vois pas pourquoi les étrangers en situation irrégulière auraient plus de droit que les autres Franciliens quelle que soit leur nationalité. Rien ne justifie cette aide.

Plus largement, vous réclamez une « clarification de toutes les injustices dans les tarifs »...

Il y en a plein. Par exemple, quand on est sur une ligne RER récente comme la E ou sur une ligne sinistrée comme les A, B, C ou D on ne devrait pas payer le même prix. C'est totalement inéquitable. Je demande une conférence sur les tarifs et un système de bonus-malus pour la SNCF et la RATP basé uniquement sur la régularité des lignes et non sur d'autres critères comme actuellement. On pourrait reverser le malus aux voyageurs. Dans une période de crise, il faut lutter contre toutes les injustices tarifaires. Et le dispositif sur l'aide aux irréguliers en est une.

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC CHOLET ET
BERTRAND SCHNEIDER